

Réunion du 30 mai 2022

objet : Compte administratif 2021 – Budget principal

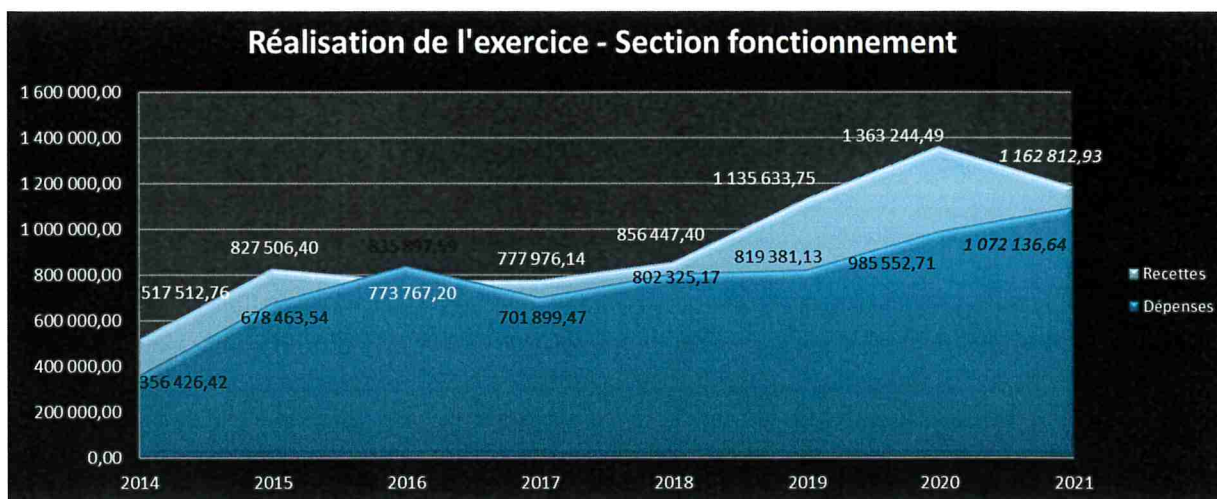
Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats du compte administratif 2021 pour le budget principal.

1. Section de fonctionnement

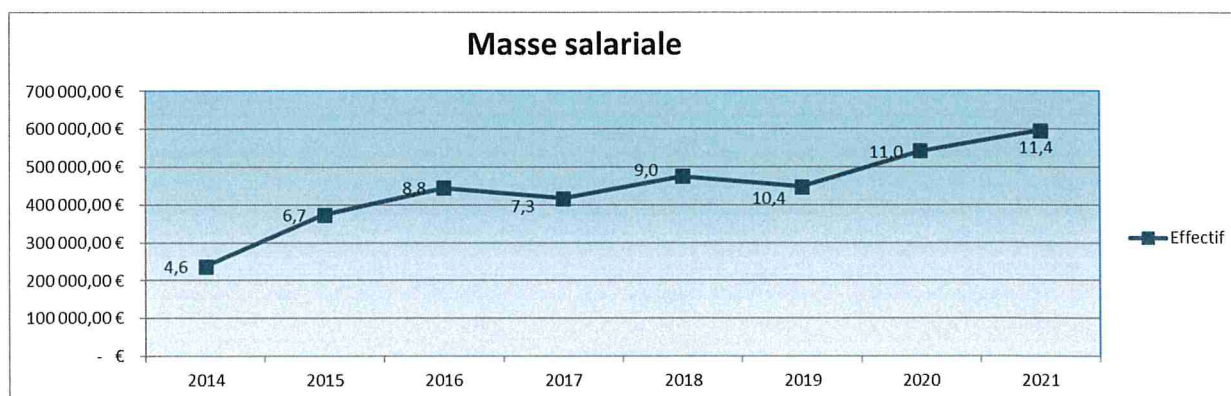
En 2021 les crédits votés en fonctionnement s'élevaient à 2 119 537,59€, incluant le report du résultat 2020 établis à hauteur de 973 462,23€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 1 065 340,57€. Au-delà du cumul de l'excédent des années antérieures [dû notamment aux recrutements très tardifs des agents compte tenu de la pénurie de personnel qualifié sur notre secteur d'activité, de la gestion négociée stricte des commandes émises par le syndicat ainsi que la crise du covid-19 qui a réduit les charges de fonctionnement notamment sur l'exercice 2020], ce dernier s'explique d'une part par le versement de la redevance pour frais de gestion et contrôle versée par le délégataire de 250k€ les trois premières et trois dernières années de la DSP (et de 150k€ les 14 autres) et d'autre part le syndicat mène, une politique d'achat permettant une optimisation des dépenses (mutualisation des moyens, choix de gestion etc.).

Par ailleurs, l'excédent cumulé a permis jusqu'alors de ne pas envisager d'augmentation des cotisations fixées à 0.80€/habitant en 2014 malgré les évolutions d'ENN.



La masse salariale évolue de la manière suivante :



2. Section d'investissement

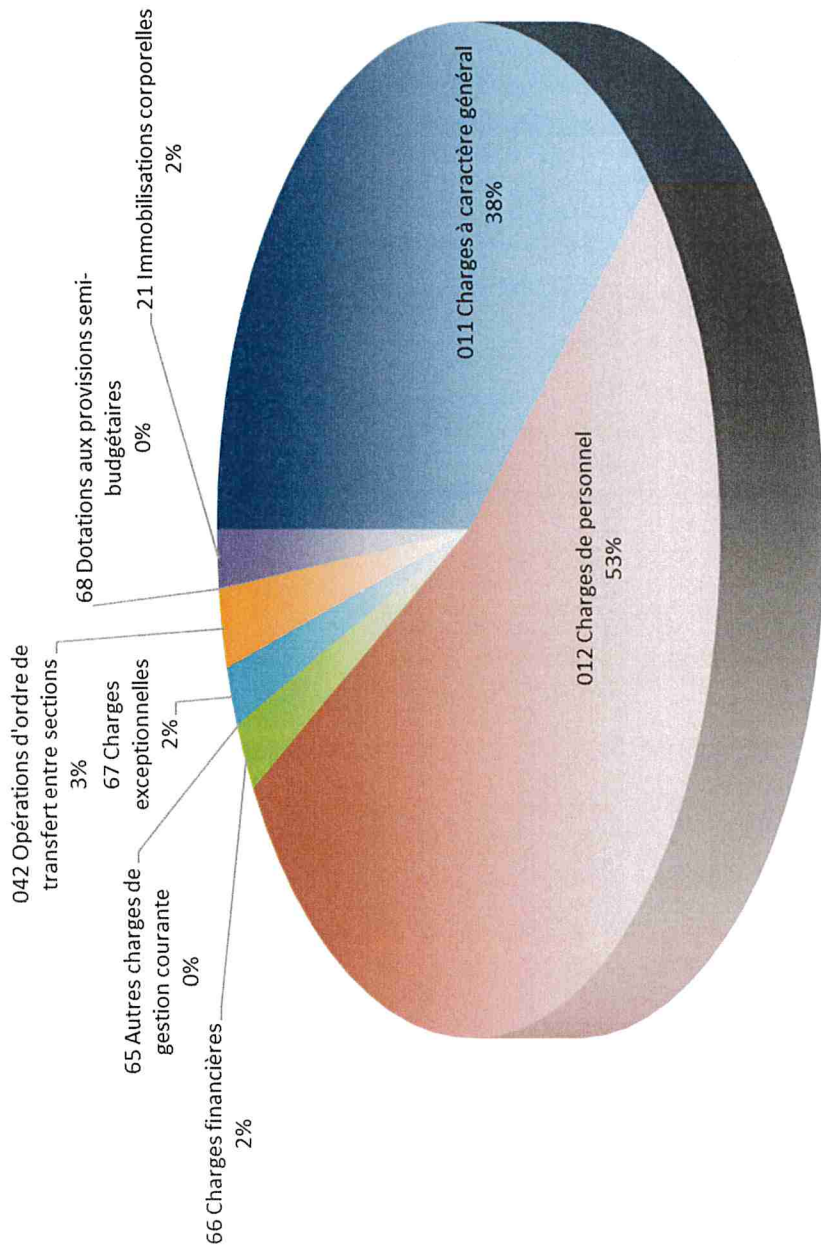
En 2021 les crédits votés en investissement s'élevaient à 47 622,19 € HT.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 26 777,32 € correspondant essentiellement à l'achat de mobilier et de logiciel qui a été décalé dans le temps.

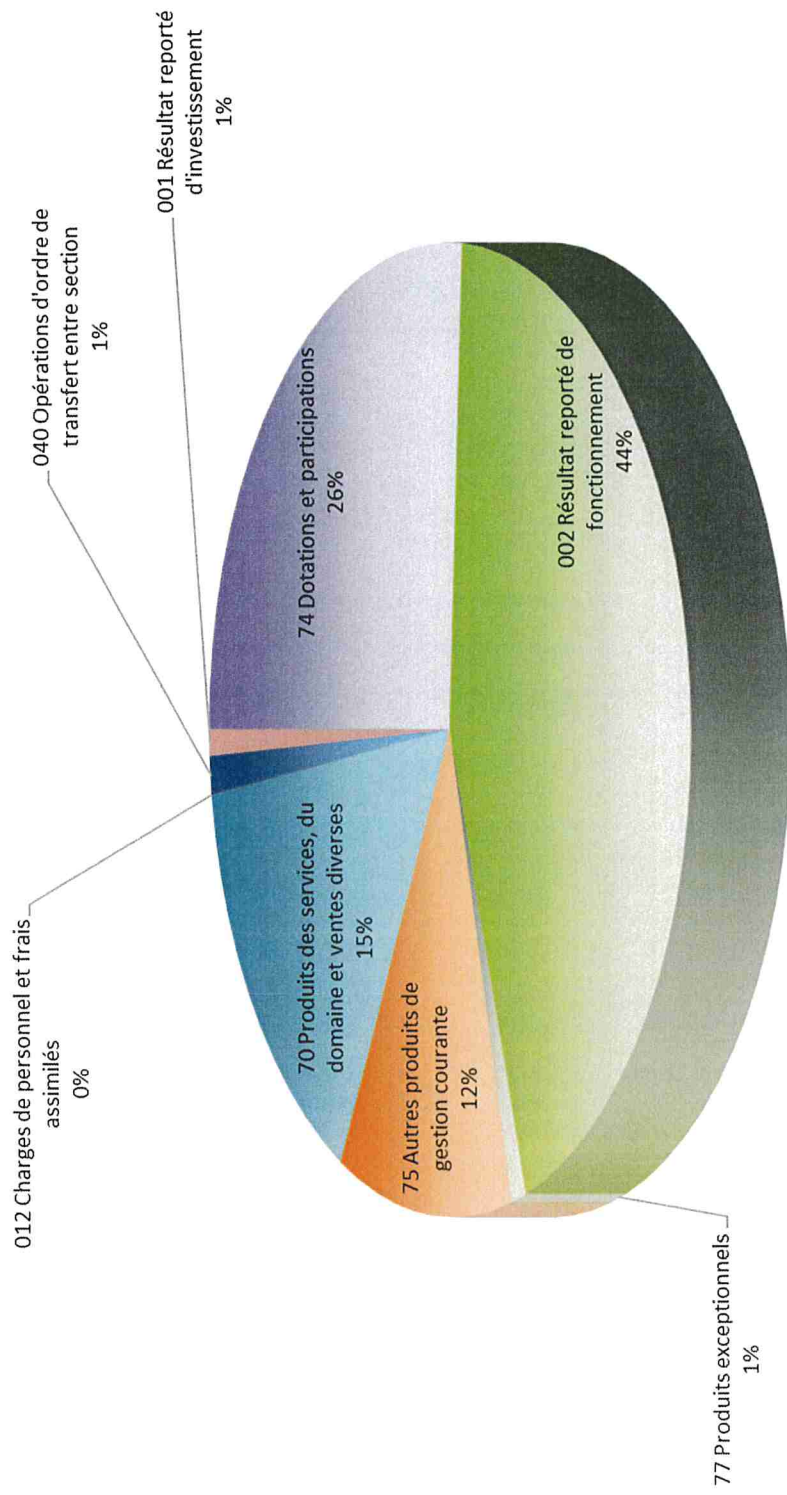
RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2021
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2021	Section de fonctionnement	1 094 613,63	1 186 491,97	91 878,34
	Section d'investissement	20 843,30	28 034,43	7 191,13
	Total des sections	1 115 456,93	1 214 526,40	99 069,47
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2020)	Section de fonctionnement (002)	0,00	973 462,23	973 462,23
	Section d'investissement (001)	0,00	19 586,19	19 586,19
RESULTAT DE CLOTURE 2021	Section de fonctionnement	1 094 613,63	2 159 954,20	1 065 340,57
	Section d'investissement	20 843,30	47 620,62	26 777,32
	Total des sections	1 115 456,93	2 207 574,82	1 092 117,89
RESTES A REALISER 2021 A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	1 461,68	0,00	-1 461,68
	Total des sections	1 461,68	0,00	-1 461,68
RESULTAT CUMULE 2021		1 116 918,61	2 207 574,82	1 090 656,21

Bilan 2021- Dépenses



Bilan 2021- Recettes



Il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

Délibération n°2022-012

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 30 mai 2022

objet : Compte administratif 2021 – Budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 30 mai 2022 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Les Présidents se sont retirés de l'assemblée ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget principal dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2021
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2021	Section de fonctionnement	1 094 613,63	1 186 491,97	91 878,34
	Section d'investissement	20 843,30	28 034,43	7 191,13
	Total des sections	1 115 456,93	1 214 526,40	99 069,47
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2020)	Section de fonctionnement (002)	0,00	973 462,23	973 462,23
	Section d'investissement (001)	0,00	19 586,19	19 586,19
RESULTAT DE CLOTURE 2021	Section de fonctionnement	1 094 613,63	2 159 954,20	1 065 340,57
	Section d'investissement	20 843,30	47 620,62	26 777,32
	Total des sections	1 115 456,93	2 207 574,82	1 092 117,89
RESTES A REALISER 2021 A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	1 461,68	0,00	-1 461,68
	Total des sections	1 461,68	0,00	-1 461,68
RESULTAT CUMULE 2021		1 116 918,61	2 207 574,82	1 090 656,21

AFFECTATION DU RESULTAT 2021

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2021 EN 2022 (BS)	Section d'investissement		
	001		26 777,32
	1068		
	Section de fonctionnement		
	002		1 065 340,57

- d'affecter au budget 2022 (BS) l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élevant à un montant total de 1 065 340,57 € :
 - o en recette de fonctionnement, soit 1 065 340,57 € au compte de recette de fonctionnement 002 "résultat de fonctionnement reporté"
- d'affecter au budget 2022 (BS) l'excédent d'investissement de l'exercice 2021 s'élevant à un montant de 26 777,32€ au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté" de l'exercice 2021

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 6
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 30 mai 2022

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

